AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-3-4-75022634

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL

50,00 F

Tél. nouveau n° 92. 42. 68

BULLETIN N° 30 du 25 MARS 1975.-

A R B R E S   F R U I T I E R S

TAVELURE DU POMMIER.-

De nombreux périthèces (formes de conservation hivernale du champignon dans les feuilles tombées à l'automne) sont à maturité.

Les premières projections d'ascospores ont eu lieu avec les dernières pluies mais, en général, les températures ont été trop basses pour permettre des infections.

Lors de la prochaine période favorable (pluies avec des températures plus élevées qu'actuellement) des contaminations seront donc possibles sur les Pommiers ayant atteint ou dépassé le stade D (voir le tableau des stades-repères au verso).

Dans ces situations il y aura lieu d'effectuer un traitement, dès le prochain réchauffement, avant toute précipitation notable.

Ailleurs, assurer la protection dès que ce stade sera observé.

OÏDIUM DU POMMIER.-

Dans les vergers où cette maladie est à redouter, profiter du traitement contre la Tavelure pour assurer la protection contre l'Oïdium.

TAVELURE DU POIRIER.-

Comme pour la Tavelure du Pommier, effectuer un traitement, dès le prochain réchauffement, avant toute précipitation notable.

CECIDOMYIE DES POIRETTES.-

Dans les vergers de Poiriers où des dégâts sont habituellement à craindre (après la nouaison, les poirettes, déformées en calebasses contenant de nombreux petits asticots, noircissent et tombent), à la prépération destinée à traiter la Tavelure, ajouter un produit à base de lindane ou de parathion.

Le traitement contre cet insecte ne doit pas être réalisé sur les arbres dont le début de la floraison pourrait être observé.

Liste des pesticides homologués ou en autorisation provisoire de vente au 1er Janvier 1975 et délais d'emploi

Ces deux listes qui étaient habituellement adressées à nos abonnés avec le bulletin, figurent, cette année, dans le numéro de Mars 1975 de la revue PHYTOMA. Les abonnés ne bénéficiant pas du service de cette revue (abonnés collectifs) recevront les tirés à part de ces documents, très prochainement.

Clermont-Ferrand, le 25 Mars 1975.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

P 362

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : L. BOUYX

Tirage n° 921 du 25 Mars 1975.

TABLEAU N°2 STADES-REPERES DU POMMIER

bourgeon proprement dit

A B C C_3 D

bouton de la fleur

D D E E_2 F

type sans et avec feuilles développées

fleur

F E_2 G H

ovaire et fruit

H I J